

COMMUNE DE MAIXE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2017

Sous la présidence de Madame Alexandra HINZELIN, Maire de la commune,

Sont présents : Christian THOUVENIN, Pascal BARBIER, José GUESNE, Damien GEORGIN, Emmanuel LAURENT, Sophie SIETZEN

Sont absents : Yannick PIERRE

Le quorum étant atteint, Madame Sophie SIETZEN est élue secrétaire de séance.

1 : Fonction publique – Personnels contractuels – Contrats et arrêtés (4.2.2) : remplacement Nathalie JOLY poste ATSEM

Suite à la réception de l'arrêt maladie de Nathalie JOLY, il convient de la remplacer sur son poste d'ATSEM pour une durée hebdomadaire de 24 h durant le temps de l'arrêt et des prolongations le cas échéant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de remplacer Madame Nathalie JOLY pendant son arrêt de travail sur le poste d'ATSEM à 24 heures semaines pour la durée de l'arrêt et des prolongations le cas échéant,
- Charge le Maire de trouver dès que possible un(e) remplaçant(e) et l'autorise à signer les documents afférents à cette décision.

2 : Fonction publique – Personnels contractuels – Contrats et arrêtés (4.2.2) : contrat pour périscolaire

Suite à la délibération n°1 du conseil du 16 août dernier et suite à la mise en arrêt maladie de Madame Nathalie JOLY, il convient de recruter une autre personne pour le service périscolaire en remplacement du contrat avenir rompu.

Le Maire précise que si c'est la même personne qui pourvoit au poste du périscolaire et au poste d'ATSEM (remplacement arrêt maladie) il conviendra de faire un contrat de 5h semaine dans un premier temps et dès l'arrêt du remplacement sur le poste d'ATSEM le poste pour périscolaire passera à 10 h semaine. Ça sera sous la forme d'un CDD du 04/09/2017 au 06/07/2018. Si ce sont deux personnes différentes, un CDD de 10 h semaine sera fait directement à l'agent sur le poste du périscolaire.

Sur proposition du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de recruter un CDD 10h00 par semaine travaillée annualisés du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018 ou de 5 heures semaines si remplacement également du poste d'ATSEM,
- Charge le Maire de procéder au recrutement et l'autorise à signer tout document afférent.

INFORMATIONS

- ◆ **VEOLIA PROCEDERA AUX RELEVES DES INDEX DES COMPTEURS D'EAU DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2017.**
- ◆ **L'OPERATION BRIOCHES AURA LIEU DU 02 AU 08 OCTOBRE PROCHAIN. MERCI D'AVANCE POUR VOTRE ACCUEIL ET VOTRE GENEROSITE.**
- ◆ **LE BALAYAGE DES RUES AURA LIEU LE LUNDI 2 OCTOBRE 2017.**
- ◆ **UNE OPERATION DE STERILISATION DES CHATS LIBRES VA AVOIR LIEU SUR LA COMMUNE ENTRE LE 25 SEPTEMBRE ET LE 18 OCTOBRE PROCHAIN. POUR DIFFERENCIER VOS CHATS MERCI DE LEUR METTRE UN COLLIER OU UN BRIN DE LAINE AUTOUR DU COU**
- ◆ **LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ONT DEBUTE LE LUNDI 18 SEPTEMBRE.**